



École des Cépages
445, rue Nobert, Gatineau (Qc), J8R 3P
Tél : (819)663-1973, Télécopieur ; (819)663-7277
www.csdraveurs.qc.ca/cepages

RAPPORT ANNUEL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement (C.É) de l'école des Cépages vous présente son rapport annuel. Celui-ci reflète l'organisation scolaire des activités éducatives ainsi qu'un sommaire des points traités au C.É pour l'année 2014-2015. Une copie de ce document sera déposée à la commission scolaire des Draveurs.

Le C.É. 2014-2015 fut nommé à l'assemblée générale des parents le 10 septembre 2014. À cette rencontre, fut également formé un organisme de participation de parents (OPP), afin de poursuivre la contribution exceptionnelle des parents à la vie de l'école et de la communauté.

Le C.É., composé de sept parents et de sept membres du personnel de l'école, veille, avec l'assistance de la direction et la direction adjointe, à collaborer au processus décisionnel relié au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Membres du C.É. 2014-15

Parents

Monsieur Martin Charron (président) Monsieur Jean-Yves Goudreau (vice-président)
Monsieur Jonathan Salois (délégué au comité de parents),
Madame Karine Larochelle (substitut au comité de parents),
Madame Cathy Purdy, Madame Suzana Furtado,
Monsieur Pascal Monette,

Membres du personnel

Madame Lucie Charrette, Madame Lise Dupont,
Madame Noëlle Khayat, Monsieur Hugues Pétrin,
Madame Karilyne Courchaine, Madame Manon Richard,
Madame Carole Veilleux

Direction adjointe : Gisèle Plouffe

Direction : Lise Olivier

L'école des Cépages est un établissement de vingt-quatre classes qui permet de scolariser 518 élèves du préscolaire à la 2e année du 3e cycle. Son organisation permet aussi l'intégration partielle ou complète des élèves de la classe d'adaptation à la réalité scolaire et de la classe de langage.

Sous la direction de madame Lise Olivier et de madame Gisèle Plouffe, les services éducatifs et complémentaires de l'école sont organisés. Une équipe de vingt-neuf enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, une enseignante orthopédagogue, une animatrice à la vie spirituelle et complémentaire, une psychologue, une orthophoniste (classe langage) et neuf techniciennes en éducation spécialisée offrent des services éducatifs de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de l'école.

Aussi, au service de garde Les Vignerons, la technicienne du service de garde, madame Manon Richard coordonne l'organisation d'activités complémentaires à l'enseignement s'adressant à plus de 370 élèves. Vingt et une éducatrices planifient et animent une variété d'activités qui permettent aux enfants de développer leurs talents artistiques et sportifs.

L'OPP a pour sa part contribué à enrichir la vie de l'école grâce à l'organisation d'activités répondant aux intérêts des élèves, des parents et de la communauté telles que les soirées cinéma, le carnaval, la semaine sans télé et la danse de l'Halloween. L'OPP a sollicité la communauté au profit de l'école et des élèves lors de la vente garage et de la fabuleuse journée BBQ.

Le C.É. est une instance qui exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et chacun, conditions essentielles pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite des élèves de l'école des Cépages.

Cette année, notre C.É. a tenu six séances publiques régulières avec quorum. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets, dont les suivants :

- Adoption des règles de fonctionnement du C.É. et de son budget,
- Organisation du programme Aide aux devoirs,
- Adoption des activités éducatives obligatoires et facultatives de l'année,
- Utilisation du fonds à destination spéciale pour l'achat d'un équipement de tennis intérieur, pour les frais reliés à la participation d'un groupe d'élèves à une compétition régionale de tennis et l'accueil d'un spectacle/animation exceptionnel : Samajam,
- Adoption de l'utilisation du budget de projet spécial accordé par le comité exécutif des commissaires pour la réalisation de l'activité récompense du mois de février,
- Adoption des règles de vie à l'école,
- Adoption des règles de fonctionnement du service de garde,
- Adoption de la convention de gestion et de réussite 2015-2016,
- Adoption de la programmation des activités du service de garde,
- Choix d'un mode de financement pour les activités éducatives obligatoires et organisation de campagnes de financement,
- Adoption des listes d'effets scolaires pour l'année scolaire 2015-2016,
- Adoption de propositions pour la rentrée progressive des élèves du préscolaire et des deux nouvelles classes spécialisées qui accueilleront leurs nouveaux élèves pour l'année scolaire 2015-2016,
- Non-adoption de la prévision budgétaire pour l'année scolaire 2015-2016.

Il importe de souligner que tous les membres du C.É. de l'école des Cépages collaborent de façon rigoureuse et consciencieuse au processus décisionnel ainsi qu'aux discussions soulevées par les sujets portés à leur attention.

Je tiens à remercier les membres du C.É., les membres de l'OPP ainsi que le personnel et la direction qui par leur dévouement et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves.

Martin Charron,

Président